



Déclaration de la FSU

CTSD du 09 avril 2019

Le printemps est social, climatique, mais aussi éducatif. Le 19 mars, l'école s'est imposée dans les mobilisations. Les enseignantes et les enseignants se sont saisis de cette occasion pour exprimer leurs désaccords avec la politique menée par Jean-Michel Blanquer. Dans la liste des doléances, on trouve pêle-mêle: les partis pris pédagogiques du ministre qui tournent le dos aux acquis de la recherche, l'absence de débat avec la profession, sa volonté de restructurer en profondeur l'école primaire ou de priver les enseignants de l'équité et de la transparence au cours du mouvement. Et une très malvenue crise d'autoritarisme. Ce que le ministre n'obtient pas par la conviction, il pense l'obtenir par la contrainte, avec comme dernier exemple en date ses menaces de sanctions. Quel manque de sang-froid, quel signe de fébrilité que d'envisager de sanctionner des enseignants qui font leur travail conformément aux textes et qui évaluent régulièrement les progrès et les difficultés de leurs élèves. Juste parce qu'ils réagissent en professionnels et ne font pas faire à leurs élèves des évaluations qui ne sont d'aucun intérêt pédagogique? À vouloir avoir raison tout seul, le ministre risque de vivre un grand moment de solitude. S'ajoute à cela le chiffre de 280 postes au concours du CRPE pour l'académie de Bordeaux cette année. C'est une baisse de 30 % des postes au concours. Ce choix politique délibéré va amener un recrutement massif de contractuels. Cela confirme les intentions du gouvernement: réduire massivement le nombre de fonctionnaires, et donc affaiblir fortement le service public d'éducation, ce que nous dénonçons. Cela confirme également la méthode. En effet jamais le nombre de postes mis au concours n'avait été dévoilé si tard, ce qui prouve qu'au lieu d'assumer ses choix et leurs conséquences, l'administration préfère user du fait accompli.

Mais malheureusement pour le Ministre, la profession voit clair dans son jeu. Et de l'entendre venir se plaindre que nous n'aurions rien compris, que nous colporterions des bobards...C'est tout le contraire : le Projet de Loi pour une école de la confiance achève de dessiner le projet pour l'école de notre Ministre. Une école du tri social, une école où seuls quelques élèves pourront espérer suivre leur voie, quand l'objectif pour les autres, la majorité, sera d'acquérir les « fondamentaux » sans autre perspective, bref une école du socle, bien loin de l'ambition démocratique de l'école.

Après le 19, le 30 mars et le 4 Avril où les parents et les enseignants se sont retrouvés contre sa loi dite de la confiance, les actions locales se multiplient et de nouveaux rendez vous nationaux se profilent, notamment avec une nouvelle journée de mobilisation et de grève pour défendre la fonction publique le 09 Mai. Défendre la fonction publique, c'est défendre le statut des fonctionnaires, revendiquer des augmentations salariales pour tous et non l'augmentation des salaires au mérite, mais aussi refuser le financement des écoles maternelles privées par l'argent public.

Pour ce qui est de la carte scolaire forcément, en ne créant que 2 325 « moyens d'enseignement » supplémentaires pour la rentrée prochaine, la rue de Grenelle devait bien savoir que le dédoublement des CE1 en REP et en REP+ allait coïncider... sauf à aller piocher ailleurs les postes nécessaires. Mais ça, c'est votre travail monsieur le directeur académique. C'est donc en vertu du sacro-saint principe des vases communicants que vous avez bâti votre carte scolaire de rentrée, nous certifiant ici et là que la gironde ne s'est jamais aussi bien portée. C'est vrai que des écoles élémentaires qui arrivent à 26,5 après fermeture montrent un net progrès.

De même, nous souhaitons relever le net progrès dans la préparation de cette instance. Nous vous remercions d'avoir enfin entendu notre demande d'avoir le détail des créations des dispositifs dédoublés. Nous avons enfin pu commencer notre travail de délégués du personnels avec 19h pour digérer ce document..

Cette analyse des documents nous a montré une réalité du département beaucoup moins flatteuse. La réalité c'est 30 élémentaires qui commenceront l'année avec plus de 27 élèves par classe et 48 écoles maternelles à plus de 28. Il faudrait 78 postes supplémentaires en Gironde pour pouvoir faire baisser les effectifs.

De plus, nous souhaitons alarmer de manière forte sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans. La Gironde scolarisait déjà de manière très faible les enfants de moins de trois ans. Cette année, ce sera 140 enfants de moins scolarisés dans nos écoles. Un dispositif spécifique ferme, aucun n'ouvre. Où est la politique volontariste de scolarisation des enfants de moins ans ? Comment va-t-on atteindre les 5 % visés par le Recteur ? On est bien loin des objectifs nationaux.

De même, comment atteindre les objectifs départementaux prioritaires comme l'amélioration de la prise en charge pédagogique des élèves et le soutien aux élèves à besoins éducatifs particuliers quand notre département ne crée pas de postes de RASED ? Le maillage territorial est insuffisant pour que les personnels puissent suivre tous les dossiers. 60 postes de maîtres E, 49 de maîtres G, c'est trop peu pour un territoire comme le nôtre.

Nous souhaiterions également reparler des audiences d'écoles qui ont eu lieu mercredi dernier. Depuis peu l'administration prend l'initiative de les organiser ce qui montre leur utilité. Encore faudrait il que les conditions d'accueil des délégations soient correctes. Malgré la compétence et la patience de vos services, réunir plus de 60 personnes dans une même salle (là où nous en avons 2), commencer le début des auditions avec près d'une heure de retard sans représentant du DASEN à l'exception des services de la DOS est pour nous inacceptable. Certaines délégations avaient fait plus d'une heure de route pour venir défendre la situation de leur école et les audiences ont duré près de 3 heures. Nous souhaitons vivement que ces modalités soient revues pour la prochaine fois. Les enseignants, les parents, les élus ont besoin d'espace où se faire entendre.

Enfin, pour la première fois en Gironde, vous envisagez de ne pas tenir de CTSD en Juin. Le prochain aurait donc lieu à la rentrée. Cela ne nous paraît pas réaliste pour un département comme le notre notamment pour les maternelles. Toutes les inscriptions ne sont pas faites et on connaît les fluctuations d'effectifs qui ont lieu dans ce département : Ce sont donc des fermetures qui pourraient être prononcées en septembre, avec des conséquences désastreuses sur les écoles. C'est pourquoi nous vous demandons de rétablir le CTSD de Juin pour préparer le plus sereinement possible la rentrée prochaine.

